

# REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Arrêté n° 592 du 21 AVR. 2026 modifiant et complétant l'arrêté n° 482 du 12 avril 2026 portant ouverture d'un concours sur titres et travaux en vue de l'accès au grade de professeur hospitalo-universitaire.

### Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Vu l'ordonnance n°06-03 du 15 juillet 2006, complété, portant statut général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 66-145 du 02 Juin 1966, modifié et complété, relatif à l'élaboration et la publication de certains actes à caractère réglementaire ou individuel concernant la situation des fonctionnaires ;

Vu le décret présidentiel n° 25-241 du 21 Rabie El Aouel 1447 correspondant au 14 septembre 2025, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n°90-99 du 27 Mars 1990 relatif au pouvoir de nomination et de gestion administrative à l'égard des fonctionnaires et agents des administrations centrales, des wilayas et des communes ainsi que des établissements publics à caractère administratif en relevant ;

Vu le décret exécutif n° 95-132 du 13 Mai 1995 relatif à la création des bulletins officiels des institutions et administrations publiques ;

Vu le décret exécutif n°08-129 du 27 Rabie Ethani 1429 correspondant au 3 mai 2008, modifié et complété, portant statut particulier de l'enseignant chercheur hospitalo-universitaire ;

Vu le Décret exécutif n° 13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté interministériel du 19 novembre 2009, modifié et complété, fixant les modalités d'organisation et de déroulement des concours d'accès aux grades de maître assistant hospitalo-universitaire, de maître de conférences hospitalo-universitaire classe "A" et de professeur hospitalo-universitaire ;

Vu l'arrêté n° 482 du 12 avril 2026 portant ouverture d'un concours sur titres et travaux en vue de l'accès au grade de professeur hospitalo-universitaire.

Après concertation avec Monsieur le Ministre de la Santé.

### ARRETE CE QUI SUIIT :

**Article 1** : Le présent arrêté a pour objet de modifier et compléter certaines dispositions de l'arrêté n° 482 du 12 avril 2026 portant ouverture d'un concours sur titres et travaux en vue de l'accès au grade de professeur hospitalo-universitaire, susvisé.

**Article 2** : Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté n° 482 du 12 avril 2026, susvisé, sont modifiées et rédigées comme suit :

« **Article 2**: Le nombre de postes de professeurs hospitalo-universitaires à pourvoir au titre du concours est fixé à **Quatre cent quarante (440) dont quarante-trois (43) au titre de la santé militaire**, répartis par structure hospitalo-universitaire et spécialité tels que figurant en annexe au présent arrêté. »



**Article 3** : L'annexe de l'arrêté n ° 482 du 12 avril 2026, susvisé, est modifiée et complétée comme suit :

**CHU SIDI BEL ABBES**

- Suppression d'un (01) poste en Parasitologie Mycologie Laboratoire Central
- Ouverture d'un (01) poste en Chimie Thérapeutique Laboratoire de Pharmacie Galénique

**CHU MOSTAGANEM**

- Suppression d'un (01) poste en Chirurgie Orthopédique et Traumatologie
- Ouverture d'un (01) poste en Anesthésie Réanimation
- Ouverture d'un (01) poste en Néphrologie

**CHU ORAN**

- Ouverture d'un (01) poste supplémentaire en Épidémiologie
- Ouverture d'un (01) poste en Botanique Médicale Laboratoire de Pharmacologie

**EHU ORAN**

- Suppression d'un (01) poste en Anesthésie Réanimation
- Suppression d'un (01) poste en Médecine Légale

**CHU BLIDA**

- Ouverture d'un (01) poste supplémentaire en Anesthésie Réanimation Sce UMC

**CHU DOUERA**

- Suppression d'un (01) poste en Chirurgie orthopédique-traumatologie Sce « A »

**CHU BATNA**

- Suppression d'un (01) poste en Immunologie Laboratoire d'Immunologie
- Ouverture d'un (01) poste Pharmacologie Pharmaceutique Laboratoire d'Immunologie

**CHU BEJAIA**

- Suppression d'un (01) poste en Rhumatologie
- Ouverture d'un (01) poste en Médecine Interne

**CHU SETIF**

- Suppression d'un (01) poste en Chirurgie Thoracique Sce Chirurgie Générale

**EHS MERE ET ENFANT TLEMCEN**

- Suppression d'un (01) poste en Gynécologie Obstétrique.

**EHS OUED TELLILAT ORAN**

- Ouverture d'un (01) poste en Neurologie

**CAC SETIF**

- Suppression d'un (01) poste en Anesthésie Réanimation

**CAC TIZI OUZOU**

- Ouverture d'un (01) poste supplémentaire en Oncologie Médicale

**EPH EL MOURADIA « DJILALI RAHMOUNI »**

- Ouverture de deux (02) postes en Chirurgie Générale

**EPH AIN TAYA**

- Ouverture d'un (01) poste Supplémentaire en Chirurgie Générale

**EPH BIRTRARIA**

- Suppression d'un (01) poste en Médecine Interne



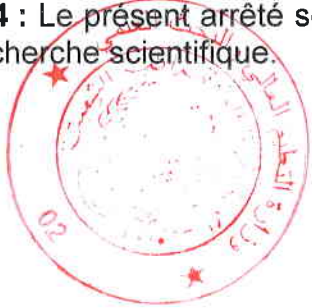
## EPH OUARGLA

- Ouverture d'un (01) poste en ORL
- Ouverture d'un (01) poste en Chirurgie Générale

## EPH LAGHOAT

- Ouverture d'un (01) poste en Anesthésie Réanimation
- Ouverture d'un (01) poste en Médecine Légale
- Ouverture d'un (01) poste en Pneumologie-Phtisiologie

**Article 4 :** Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.



Fait à Alger, le 21 AVR. 2026

**Le Ministre de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique**